

**DECISION RELATIF AU MORATOIRE SUR LA RECONNAISSANCE DES  
COMMUNAUTES ECONOMIQUES REGIONALES (CER)  
DOC.EX.CL/278(IX)**

La Conférence,

0. **PREND NOTE** des recommandations de la première Conférence des Ministres africains de l'intégration tenue les 30 et 31 mars 2006 à Ouagadougou, au Burkina Faso, sur la rationalisation des Communautés économiques régionales (CER) ;
0. **DEMANDE** aux Etats membres, aux CER et au Système des Nations Unies ainsi qu'aux partenaires au développement, de collaborer étroitement avec la Commission dans la conduite du processus de rationalisation;
0. **DECIDE** de suspendre, jusqu'à nouvel ordre, la reconnaissance de nouvelles CER à l'exception des huit (8) ci-après :
  - i) Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ;
  - ii) Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe (COMESA) ;
  - iii) Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) ;
  - iv) Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) ;
  - v) Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) ;
  - vi) l'Union du Maghreb arabe (UMA) ;
  - vii) Communauté des Etats Sahélo-Sahariens (CEN-SAD) ;
  - viii) Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE).
0. **EXHORTE** les CER ci-dessus à coordonner et harmoniser entre elles et avec la Commission leurs politiques en vue d'accélérer le processus d'intégration de l'Afrique.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

---

Organs

Assembly Collection

---

2006

# Decision on the moratorium on the Recognition of Regional Economic Communities (RECs) Doc. EX.CL/278 (IX)

African Union

African Union

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/938>

*Downloaded from African Union Common Repository*